

**MOTION AFIN QUE LA COMMUNE DE CHÊNE-BOUGERIES SIGNE LA DECLARATION DES  
VILLES SUR LA SITUATION HUMANITAIRE A GAZA**

**Vu l'art. 32 du règlement du Conseil municipal du 11 mai 2017**

Sur proposition du groupe des Verts de Chêne-Bougeries,

**Exposé des motifs :**

Madame la Conseillère administrative, Messieurs les Conseillers administratifs,  
Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

Depuis le mois d'octobre 2023, nous nous sentons tous démunis par rapport à la violence du conflit en Palestine. Si nous condamnons fermement l'horreur de l'attaque terroriste du Hamas du 7 octobre 2023, nous condamnons également l'horreur de la situation à laquelle font face les civils de Gaza et de la Cisjordanie. Ainsi, nous voyons jour après jour depuis 23 mois, les souffrances immenses infligées à la population palestinienne, qui se trouve dans une situation humanitaire catastrophique. Depuis quelques mois, la situation s'est encore fortement aggravée avec le blocus humanitaire total. Nous relevons cependant que nos autorités fédérales restent étrangement silencieuses.

Par la signature de la déclaration des villes de Genève et Lausanne sur la situation humanitaire à Gaza initiée en mai de cette année, et déjà signée par 87 villes suisses, il est demandé au Conseil Fédéral de dénoncer les violations commises, d'appeler au respect du droit international et de s'engager pour le rétablissement complet et sans entraves de l'aide humanitaire, un cessez-le-feu immédiat ainsi que pour la libération des otages. Il est également demandé à la Suisse de s'engager à la fois sur le plan humanitaire et diplomatique en faveur d'une solution politique pacifiée.

Par ces motifs, et au vu de l'engagement humanitaire reconnu de Chêne-Bougeries au fil de son histoire, **le Conseil municipal demande au Conseil administratif de signer la Déclaration des villes de Genève et Lausanne sur la situation humanitaire à Gaza du 21 mai 2025, annexée à la présente motion.**

Pour les Verts de Chêne-Bougeries

Sandrine Ruffieux-Inani

Annexe : le texte de la Déclaration des villes de Genève et Lausanne sur la situation humanitaire à Gaza du 21 mai 2025



## Déclaration des villes de Genève et Lausanne sur la situation humanitaire à Gaza

Le 7 octobre 2023, nous avons été sidérés et bouleversés par l'horreur de l'attaque terroriste du Hamas. Des massacres qui ont fait plus de 1200 morts et 250 otages, dont une cinquantaine ne sont toujours pas libérés plus de 20 mois plus tard. L'État d'Israël a alors subi l'attaque terroriste la plus meurtrière depuis sa création en 1948.

Bouleversés, nous l'avons aussi été, et le sommes malheureusement chaque jour encore un peu plus, par la démesure totale de la riposte des autorités israéliennes, par les souffrances immenses infligées à la population palestinienne, plus de 50'000 morts, et 100'000 victimes, 90% de la population déplacée, plus de 60% des bâtiments de la bande de Gaza détruits ou endommagés, dont des hôpitaux et des écoles.

La population palestinienne se trouve dans une situation humanitaire catastrophique. Le conflit s'est également élargi, en particulier sur le territoire libanais.

Dans nos villes, nous avons dès le début de ce conflit témoigné de notre solidarité et notre compassion à l'égard de toutes les victimes, appelé au retour des otages et rappelé la nécessité de respecter le droit humanitaire international. Ces engagements se sont concrétisés par des marques de soutien d'aide d'urgence à des ONG actives à Gaza ou au Liban ou à l'UNRWA, office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Nous avons aussi localement réaffirmé nos engagements contre le racisme et l'antisémitisme qui ont sensiblement augmenté en Suisse depuis le début du conflit.

Depuis quelques mois, la situation s'est encore fortement aggravée et la bande de Gaza soumis à un blocus humanitaire total, empêchant l'acheminement de l'aide à la population civile. Le gouvernement israélien, qui bloque les 2.2 millions d'habitants à Gaza, interdit depuis le 2 mars l'entrée de toute aide humanitaire dans l'enclave. Entre-temps quelques camions ont pu entrer mais, selon les organisations compétentes, cela représente une goutte d'eau face aux besoins. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé le 25 avril avoir épuisé tous ses stocks de nourriture à Gaza. Des centaines de milliers de personnes risquent de souffrir de faim et de malnutrition sévères, notamment beaucoup d'enfants. Depuis le début du mois de mai, l'armée israélienne a lancé une offensive terrestre à Rafah et prévoit officiellement un plan de « conquête » de la bande de Gaza et le déplacement de sa population en violation directe du droit international, dans une logique de nettoyage ethnique. En Cisjordanie occupée, la colonisation s'accélère également.

Chaque jour un peu plus que le précédent, le droit international et le droit humanitaire sont bafoués.

Ici en Suisse, pays dépositaire des Conventions de Genève, nous avons une responsabilité institutionnelle et morale particulière, celle de dénoncer les violences, de soutenir les victimes et de réaffirmer notre attachement sans faille au respect du droit international.

De nombreuses voix s'élèvent aujourd'hui dans le monde, notamment parmi la population civile israélienne, pour exiger la libération des otages, l'arrêt des massacres de civils palestiniens et la mise en place d'un cessez-le-feu immédiat. Sur le plan diplomatique, les Etats sont de plus en plus nombreux à exiger un arrêt des conflits et le retrait des troupes israéliennes de la bande de Gaza ainsi qu'à promouvoir un plan de paix et de reconstruction et le maintien à Gaza de la population palestinienne.

Aujourd'hui, les villes signataires entendent réaffirmer leur solidarité avec toutes les victimes, leur attachement au respect du droit humanitaire international et à la promotion de la paix. En tant qu'État dépositaire des Conventions de Genève, la Suisse est solidairement responsable du respect du droit international humanitaire et se doit de dénoncer les violations commises, d'appeler au respect du droit international et de s'engager pour le rétablissement complet et sans entraves de l'aide humanitaire, un cessez-le-feu immédiat ainsi que pour la libération des otages. La Suisse a toute compétence et légitimité pour s'engager à la fois sur le plan humanitaire et diplomatique en faveur d'une solution politique pacifiée.

Face à la tragédie humanitaire qui se déroule en ce moment à Gaza, la Suisse ne doit pas rester inactive et silencieuse.

Les Villes de Lausanne et Genève lancent ainsi un appel urgent au Conseil fédéral et appellent les autres villes à s'y associer. Après des mois de prises de position contradictoires et de silence au sujet de l'offensive militaire israélienne, il est temps que le Conseil fédéral porte enfin une voix forte et claire sur le sujet, respectueuse de l'histoire de notre pays et de sa tradition humanitaire. Nous attendons du Conseil fédéral un engagement fort et immédiat en la matière.

**Les villes désirant signer cette déclaration sont invitées à le faire en écrivant à l'adresse : [declaration@lausanne.ch](mailto:declaration@lausanne.ch)**

#### RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT :

Grégoire Junod, syndic de la Ville de Lausanne, 021 315 22 01  
Christina Kitsos, maire de la Ville de Genève, par l'intermédiaire de Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif, 022 418 29 11

## Déclaration des villes de Genève et Lausanne sur la situation humanitaire à Gaza

Suite à la déclaration du 21 mai dernier des Villes de Genève et Lausanne demandant au Conseil fédéral de se positionner clairement face au conflit en cours à Gaza, c'est, à ce jour, 87 communes qui ont répondu à l'appel, dont 9 des 10 plus grandes villes de Suisse.

Ont rejoint l'appel de Genève et Lausanne :

- Zurich (ZH)
- Berne (BE)
- Winterthour (ZH)
- Lucerne (LU)
- St-Gall (SG)
- Lugano (TI)
- Ecublens (VD)
- Gland (VD)
- La Tour-de-Peilz (VD)
- Moudon (VD)
- Nyon (VD)
- Prilly (VD)
- Pully (VD)
- Renens (VD)
- Vevey (VD)
- Yverdon-les Bains (VD)
- Laténa (NE)
- Val-de-Ruz (NE)
- St-Imier (BE)
- Les Bois (JU)
- Courgenay (JU)
- Schaffhouse (SH)
- Chiasso (TI)
- Locarno (TI)
- Avegno Gordevio (TI)
- Castel San Pietro (TI)
- Faido (TI)
- Paradiso (TI)
- Canobbio (TI)
- Bellinzona (TI)
- Fribourg (FR)
- Neuchâtel (NE)
- La Chaux-de-Fonds (NE)
- Delémont (JU)
- Biel/Bienne (BE)
- Carouge (GE)
- Grand-Saconnex (GE)
- Lancy (GE)
- Meyrin (GE)
- Onex (GE)
- Vernier (GE)
- Versoix (GE)
- Bernex (GE)
- Plan-les-Ouates (GE)
- Bardonnex (GE)
- Confignon (GE)
- Les Enfers (JU)
- Le Bémont (JU)
- Moutier (JU)
- Lajoux (JU)
- Courchapoix (JU)
- Courrendlin (JU)
- Saignelégier (JU)
- Sion (VS)
- Giornico (TI)
- Lema (TI)
- Onsernone (TI)
- Collina d'Oro (TI)
- Stabio (TI)
- Massagno (TI)
- Campo Vallemaggia (TI)

- Origlio (TI)
- Acquarossa (TI)
- Balerna (TI)
- Cugnasco-Gerra (TI)
- Bioggio (TI)
- Alto Malcantone (TI)
- Breggia (TI)
- Monteceneri (TI)
- Verzasca (TI)
- Lamone (TI)
- Minusio (TI)
- Melide (TI)
- Mendrisio (TI)
- Personico (TI)
- Vacallo (TI)
- San Antonino (TI)
- Capriasca (TI)
- Novazzano (TI)
- Ponte Capriasca (TI)
- Tenero-Contra (TI)
- Losone (TI)
- Magliaso (TI)
- Serravalle (TI)
- Sorengo (TI)
- Arogno (TI)
- Riviera (TI)

Genève et Lausanne, le 11 septembre 2025